



ASSOCIATION SPORTIVE DE MONTIGNY LE BRETONNEUX
Association omnisports agréée par la préfecture n°5819

Section Basketball

Saison 2022-2023

ASSEMBLEE GENERALE

Dimanche 24 septembre 2023

ORDRE DU JOUR

- Allocution du président
- Rapport par commission (rappel des éléments donnés lors de la réunion d'information de juin 2023)
- Bilan Financier
- Saison 2023 - 2024
- Election des membres du bureau 2023-2024

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Cette saison marque définitivement un retour à la normale sur les effectifs.

Les effectifs s'établissent comme suit : 298 licenciés effectifs (100 filles pour 198 garçons)

Comme les années précédentes, nous avons une majorité de jeunes : 224 pour 74 adultes.

Cette année a été marquée par le lancement d'une académie 3x3 qui a permis de proposer une pratique de basket-ball aux jeunes qui n'étaient pas retenus pour les équipes 1 ou qui ne souhaitaient pas s'engager en compétition.

Avant d'entamer plus précisément les points par commission, nous tenons à remercier très chaleureusement l'ensemble des bénévoles, arbitres, OTM, entraîneurs, membres du bureau qui permettent la vie de l'association et la bonne tenue des compétitions.

RAPPORTS DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Commission arbitrage et OTM

Au niveau du département, il est à déplorer un gros déficit d'arbitres officiels, ce qui a privé la quasi-totalité des équipes d'arbitrage officiel durant la saison. Heureusement, l'implication et la performance de notre école interne d'arbitrage a permis à la plupart des rencontres de se dérouler dans de bonnes conditions.

Ecole d'arbitrage : Larry Jacobs et Laëtitia Clerget ont parfaitement animé cette école.

Une vingtaine de licenciés inscrits ont participé activement et régulièrement à l'école d'arbitrage le samedi matin, ainsi qu'à l'arbitrage des matchs le week-end.

Les résultats sont très positifs puisque :

- 2 jeunes ont été diplômés par le département
- 8 jeunes ont été diplômés en 3 ans

OTM : Chaque week-end, nous organisons le planning des tables de marque pour permettre le bon déroulement des matchs. Cette saison encore, les jeunes (souvent les mêmes) se sont largement mobilisés pour tenir le chronomètre ou faire le marquage.

Astreinte : Depuis plusieurs saisons, un système d'astreinte a été mis en place pour permettre la bonne tenue des matchs. Chaque adulte licencié fournit en début de saison deux chèques de caution de 40 euros. Ces chèques sont détruits en fin de saison s'ils ont participé à au moins 2 demi-journées de championnat pour assurer le marquage, le chronométrage, l'arbitrage ou la responsabilité de la rencontre selon les besoins. Si ces astreintes obligatoires ne sont pas faites, les chèques sont encaissés. Ce système fonctionne plutôt bien et incite chaque adulte à s'impliquer davantage dans la vie du club.


Commission matérielle

Nos 3 gymnases sur Montigny restent Alain Colas tous les jours, y compris le week-end pour les matchs, Roger Rivière le mercredi après-midi, et Jean Maréchal le samedi matin.

Une réflexion a été engagée avec la mairie pour couvrir le terrain extérieur, la mairie doit également engager des travaux pour transformer les sanitaires de la salle en espace de stockage.

Commission communication

Patrice R. assure régulièrement les reportages photos et Virginie C. gère notre site internet et notre actualité sur les réseaux sociaux. Le compte Instagram du club est très apprécié par les jeunes.

Notre page  est : **ASMB Basket**

L'adresse du site internet est la suivante :

<https://www.asmbbasket78.fr>

Notre page  est : **ASMBB78**

Notre page  est : **ASMB Basket**

BILAN FINANCIER

Le bilan financier de la saison est déficitaire de près de 17 000 euros avec des recettes qui s'établissent à 81 094,08 euros pour des dépenses qui ont été à la hauteur de 97 678,43 euros.

La trésorerie du club largement positive a permis de combler ce déficit, mais nous nous devons de retrouver une situation financière plus saine pour l'année à venir.

Les dépenses ont été plus élevées, notamment à cause de :

- l'augmentation des charges sociales payées par le club pour ses salariés, du fait d'un nombre d'heures qui a dépassé le seuil permettant d'avoir des charges réduites. En conséquence, le volume d'heure de Julien sera revu à la baisse pour la saison 2023-2024 pour juguler cette dépense.
- l'augmentation du prix des licences payés à la ligue

Les recettes ont été moins élevées également car il n'y a pas eu de sponsoring cette année, ou de subvention attribuée (200 euros uniquement de la ligue).

Pour faire face à cette situation, le bureau a décidé une revalorisation du coût des licences pour l'année à venir. Cette augmentation sera de maximum 20 euros.

Le budget prévisionnel 2023-2024 prévoit un niveau de dépense de près de 91 000 euros pour des recettes de 70 000 euros (sans compter la subvention municipale). Il est essentiel de relancer le sponsoring.

SAISON 2023-2024

Les priorités sont les suivantes :

- Maintenir l'équipe Séniors Féminines au niveau régional
- Développer la coordination avec le BC Maurepas (BCM) pour la pérennisation de la CTC
 - Il y a 4 équipes CTC pour lesquelles les frais sont partagés avec le BCM, les U13M, les U15M, les U17M et les U18F. Les frais des coachs ne sont pas partagés (chaque club ayant chacun un salarié et un coach dans les équipes). Les U13M ont remporté le TQR et accèdent à la région. Les U18F sont également en région. Les U15M et U17M n'ont pas remporté le TQR et seront en départemental pour le moment (possibilité d'un passage en région à l'issue des 2 premières phases du championnat)
 - Les U18F-2 et les SF-1 sont aussi en CTC mais les effectifs ne sont pas encore équilibrés cette année, chaque club portera donc les dépenses d'une équipe (U18F-2 BCM, SF ASMB-B)
- Assurer le bon fonctionnement de l'Entente avec Guyancourt
 - Il y a une entente pour les U20M. Ils évoluent en départemental. L'équipe a un entraînement à Montigny et un à Guyancourt. Les frais de coach sont partagés entre les 2 clubs.
 - Il y a une entente sur les U15F et les SF2. Pour le moment les effectifs ne sont pas équilibrés, chaque club portera donc les dépenses d'une équipe (U15F Guyancourt, SF2 ASMB-B)
- Redresser le budget notamment en développant les ressources suivantes :
 - le sponsoring et/ou le mécénat
 - la buvette les jours de match
- Redynamiser la vie du club en travaillant :
 - la boutique : une réflexion est à mener sur les ventes (pendant les buvettes ou uniquement en ligne)

- la communication et notamment une newsletter/gazette
- Renforcer les points forts du club :
 - l'école de basket
 - la formation
- Travailler et améliorer nos relations avec l'ASMB

Pour assurer le bon fonctionnement de l'année, nous aurons besoin de bénévoles, notamment pour tenir la buvette les we de match.

Les personnes qui souhaitent aider le bureau lors des manifestations et/ou pour les aider pendant l'année peuvent se manifester auprès d'un des membres du bureau.

De même, si un des adhérents a la possibilité d'aider le club financièrement (sponsoring, achat d'un jeu de maillots ou autres), il peut se manifester auprès d'un des membres du bureau.

Démission et élection du nouveau bureau

À l'issue de cette AG, les anciens membres du bureau peuvent démissionner ou se représenter. De nouveaux membres peuvent également proposer leurs candidatures.

Les personnes suivantes confirment leur candidature comme membre du nouveau bureau 2023 – 2024 et sont élus à l'unanimité :

Aubriet Antoine, Bracquemart Chantal, Chaillou Sébastien, Clerget Laëtitia, Conte Virginie, Fournier Emilie, Tison Christelle, Tison Bertrand, Yem Christine.

Julien Destoc en tant que salarié du club est invité à chaque séance du bureau.

Réunion électorale du bureau

A la suite de cette AG, les membres du bureau se sont réunis et ont élus les personnes ci-dessous aux postes indiqués :

M. AUBRIET A.	Président
Mme. FOURNIER E.	Vice-Présidente
M. TISON B.	Vice-Président
Mme. TISON C.	Trésorière
Mme. YEM C.	Secrétaire

Les personnes suivantes ont l'autorisation de signature sur le compte :

Le Président : M. AUBRIET Antoine
La Vice-Présidente : Mme. FOURNIER Emilie
Le Vice-Président : M. TISON Bertrand
La Trésorière : Mme TISON Christelle

Le mardi 26 septembre 2023
Signature du président
Antoine AUBRIET


ASMB BASKET
Route de Trappes
78180 Montigny le Bretonneux
asmmbasket@hotmail.com
06 25 73 57 61